



Spéciale COVID-19

Le Plessis-Tréville, le 5 mai 2020

Chères Plesséennes,
Chers Plesséens,

Comme vous le savez, nous sommes confrontés depuis plusieurs mois à une crise sanitaire sans précédent. D'une épidémie localisée, nous sommes passés à une pandémie mondiale telle que l'humanité en a rarement connue dans son histoire. Le Covid-19 est une menace à la fois invisible, insaisissable mais hélas bien réelle pour nos familles et nos proches. J'ai une pensée particulière et affectueuse pour les Plesséennes et les Plesséens qui ont été éprouvés par ce virus ou, pire encore, par la perte d'un proche. Ils ont tout mon soutien.

A l'heure où je rédige ces quelques lignes, nous sommes au 50^{ème} jour de confinement. Celui-ci a été décidé par le Gouvernement dans le but de nous protéger de la contagion, de faire baisser la courbe de propagation du virus et d'éviter la saturation de nos hôpitaux. Dans leur grande majorité, **les Plesséens continuent d'appliquer raisonnablement et consciencieusement les consignes sanitaires** indispensables pour lutter contre l'épidémie.

Je tiens ici à vous remercier pour votre civisme exemplaire. Je sais que le confinement est d'autant plus difficile lorsqu'on habite à plusieurs dans un appartement exigu et lorsqu'on ne dispose pas chez soi des moyens de communications nécessaires pour se distraire ou échanger. J'ai conscience que cette situation est particulièrement difficile pour nos aînés, dont les craintes face à ce virus s'ajoutent à la peine qu'ils ont d'être séparés de leurs enfants et de leurs petits-enfants. C'est pourquoi j'ai eu à cœur de garantir que nos seniors ne se retrouvent pas entièrement isolés, notamment par la mise en place d'une veille sanitaire et sociale.

Malgré cette crise historique, nous avons tenu bon, ensemble. Je tiens tout d'abord à saluer le courage et l'abnégation de nos fonctionnaires et personnels de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers, secouristes, pompiers et pharmaciens qui, par leur

engagement et leurs actions, ont permis de sauver de nombreuses vies. J'exprime ensuite toute ma reconnaissance au dévouement et au professionnalisme de nos agents et policiers municipaux qui se mobilisent chaque jour sur le terrain, souvent au-delà du cadre traditionnel de leurs missions.

Dans cette situation particulièrement difficile, **les Plesséens ont également pu compter sur leurs commerces de proximité** qui ont continué à assurer un service quotidien si indispensable, en particulier pour l'accès à une alimentation saine et diversifiée.

Nos commerçants, livreurs, marchands et employés du secteur alimentaire ont su s'adapter au confinement, notamment par la mise en place de systèmes de livraison. La municipalité continuera à leur apporter tout le soutien et l'accompagnement nécessaires à la poursuite de leurs activités.

Enfin, je souhaite vous partager toute ma fierté face à l'immense solidarité exprimée par de très nombreux Plesséens. Beaucoup d'entre vous ont spontanément porté assistance aux plus fragiles en leur proposant de s'occuper de leurs courses de première nécessité, en leur portant des repas à domicile ou plus simplement en prenant régulièrement de leurs nouvelles. D'autres bénévoles ont fabriqué des masques et des blouses pour le personnel soignant, d'autres encore ont proposé leurs services au centre territorial ambulatoire du Plessis-Tréville. Avec cette crise, jamais le besoin d'entraide ne s'est fait aussi pressant ; les Plesséens ont, une fois de plus, répondu présents. **Dans les semaines et les mois à venir, nous devons continuer à porter ensemble ces valeurs d'humanisme et de fraternité qui ont façonné l'histoire de notre commune**, d'autant plus que cette crise a souligné les fractures et les inégalités de notre société.

Spécial COVID-19

Le 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé le prolongement du confinement jusqu'au lundi 11 mai. La perspective du déconfinement provoque, et c'est normal, un mélange de soulagement et d'inquiétude. Nous nous y préparons collectivement avec la plus grande prudence. Le département du Val-de-Marne a été classé en « zone rouge » et la levée du confinement se fera donc de manière plus progressive que dans le reste du pays.

Pour permettre la réussite de ce déconfinement et pour garantir les meilleures conditions sanitaires à tous les Plesséens, **j'ai décidé une commande importante en masques réutilisables** afin que chacune et chacun d'entre vous puisse en bénéficier. Parallèlement, je suis pleinement mobilisé avec mon équipe, et en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, les directeurs d'écoles et les fédérations de parents d'élèves, afin de préparer la reprise progressive des cours pour nos jeunes écoliers. Décidée par le Gouvernement, **la réouverture de nos établissements scolaires ne se fera qu'à la condition de pouvoir garantir une sécurité sanitaire optimale à l'ensemble des élèves et des équipes éducatives**. J'y veillerai personnellement. Par ailleurs, **j'ai mis en place une cellule d'appui économique pour les commerçants, professions libérales, entrepreneurs et les acteurs de la vie culturelle et associative**, afin de travailler à un accompagnement efficace sur la reprise d'activité, en relais des actions et des aides annoncées par le Gouvernement, la Région et le Département.

La municipalité veillera également à protéger encore davantage les personnes qui auront été rendues vulnérables par cette crise, en renforçant les moyens à disposition de notre CCAS, déjà pleinement mobilisé depuis le début du confinement, et en partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux.

En cette période inédite, les informations évoluent très vite et c'est pourquoi elles sont constamment mises à jour sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville. Pour autant, tout le monde n'est pas forcément « connecté » ni familier avec les nouvelles technologies, et c'est pourquoi je souhaitais vous écrire directement.

Ce document a vocation à vous faire part de l'ensemble des moyens exceptionnels engagé par la municipalité pour répondre efficacement aux besoins des Plesséens.

Vous le savez, le déconfinement ne veut pas dire que l'épidémie est derrière nous. Mais il est attendu pour que la vie reprenne son cours. Alors il faut le réussir, tous ensemble, en responsabilité. Au cours des prochaines semaines, nous devons poursuivre nos efforts et nous montrer encore plus attentifs les uns envers les autres. Les règles prévues par les autorités sanitaires sont en train de montrer leur efficacité et devront continuer d'être scrupuleusement respectées.

Il nous faudra plus que jamais, lorsque nous sortons, nous travaillons, nous côtoierons, appliquer les « gestes barrières » : nous tenir à distance, porter un masque et nous laver régulièrement les mains.

C'est à cette seule condition que nous pourrons surmonter cette épreuve et retrouver progressivement, je l'espère, une vie normale.

Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi. Prenez soin de vous et de vos proches.

Didier Dousset
Maire du Plessis-Trévisé
Conseiller régional d'Île-de-France



Le confinement

UNE SITUATION INÉDITE !

Le 16 mars au soir lors de son allocution télévisée, le Président de la République décrétait le confinement dès le lendemain à 12h. Une situation inédite et imprévue à laquelle la Municipalité a dû faire face en une douzaine d'heures...

Dès le 17 mars, agissant de concert avec les décisions gouvernementales, le Maire et le Directeur Général des Services ont mis en place les outils nécessaires à l'application immédiate de ce confinement. Pilotée par Didier Dousset, une cellule de crise a permis, la réorganisation complète de nos services pour accompagner le plus efficacement possible chaque Plesséen et en particulier les plus vulnérables, dans cette difficile épreuve.

En Mairie

> La Mairie a fermé ses portes au public mais n'a pas cessé ses missions de service public. Deux agents sont toutefois restés présents pour assurer l'accueil téléphonique et l'accueil physique sur rdv pour les urgences telles les déclarations de naissance et de décès.

> Dans la mesure du possible, les employés administratifs ont été mis en télétravail afin d'assurer la continuité du service public et les démarches importantes comme les inscriptions scolaires ont immédiatement été rendues possibles en ligne.

> Le CCAS a renforcé ses activités, notamment par l'ouverture d'un registre communal de veille sanitaire et sociale visant à accompagner, en les appelant quotidiennement, les personnes seules ou isolées.

Le portage à domicile des repas a été non seulement assuré mais en plus renforcé

pour répondre à des demandes qui ont été plus nombreuses.

S'agissant de la distribution de denrées alimentaires : dès le début de la crise, le CCAS s'est rapproché de ses partenaires locaux avec lesquels il travaille depuis plusieurs années, ainsi que l'EDS pour que les personnes et familles en difficultés puissent continuer de bénéficier d'un service de distribution de denrées alimentaires.

Notez que l'épicerie sociale du Plessis-Trévisé, «L'Escale», était fermée du fait de la fragilité d'une majorité des bénévoles. Néanmoins, la directrice de l'épicerie s'est proposée pour préparer, à la demande, des colis que le CCAS distribuait. Les partenaires associatifs (Croix Rouge, Restos du Cœur, Secours catholique) nous ont immédiatement adressé leurs procédures de fonctionnement pour plus d'efficacité dans notre collaboration.

> Une ligne téléphonique de soutien psychologique a été mise en place afin de venir en aide aux Plesséens qui en ressentent le besoin.

Les crèches, se sont tenues prêtes dès le 17 mars pour l'accueil des enfants des personnels soignants puis de ceux des forces de l'ordre. Notez que la PMI est, quant à elle, restée ouverte au public mais exclusivement sur rendez-vous.

A l'école, dès le premier jour de confinement, l'accueil des enfants du personnel soignant puis des forces de l'ordre, scolarisés dans la ville, a été centralisé à l'école Marbeau et assuré par les enseignants volontaires.

Les activités périscolaires ont également été regroupées à l'école Marbeau grâce à l'autorisation exceptionnelle de l'Inspection académique.



À la RPA, une liaison Skype a été mise en place à la Résidence pour Personnes Âgées afin que les résidents puissent communiquer avec leur proches durant la fermeture de l'établissement. Dès le 27 avril, une organisation spéciale a permis la réouverture aux visiteurs.

Dans la ville, dès le 17 mars

> Si le personnel communal pour lequel le télétravail était impossible a été confiné, un service minimum d'entretien de la voirie et des espaces verts a été mis en place.

> Tous les équipements municipaux, culturels, sportifs et associatifs ont été fermés et le resteront au moins jusqu'au 19 juillet.

> Le stationnement résidentiel de surface a immédiatement été rendu gratuit et le parking de l'Hôtel de Ville est resté ouvert dans les conditions tarifaires habituelles.

> Avant que le Gouvernement ne s'empare du sujet, c'est pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire que Monsieur le Maire a décidé de la fermeture du marché et envisagé, avec les commerçants qui le souhaitaient, les possibilités de livraisons de leurs clients.

> GPSEA a pour sa part suspendu les collectes de déchets verts et d'encombrants afin de recentrer son activité sur les collectes primordiales de nos ordures ménagères et de nos déchets recyclables.

La collecte des encombrants a repris le 30 avril et celle des déchets verts le 4 mai.

Malgré toutes ces perturbations et modifications de fonctionnement, la vie des Plesséens continue voire parfois évolue...

L'accès à la culture pour tous : comme vous le savez, la médiathèque du Plessis-Trévisé est territoriale. Le Territoire GPSEA a mis en place un accès à des ressources numérique gratuitement. Des livres numériques, la presse et des revues thématiques, des formations diversifiées ainsi que la plateforme Eurêka ont été mise en accessibilité libre.

Le Centre Territorial Ambulatoire

A l'initiative de Didier Dousset en association avec le Maire de la Queue-en-Brie a décidé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé de la mise en place dès le 6 avril d'un Centre Territorial Ambulatoire au Plessis-Trévisé.

Celui-ci avait un triple objectif :

- endiguer la saturation de notre système de prise en charge,
- contribuer à lutter contre la propagation du virus COVID 19,
- soigner les patients qui ont été touchés.

Les distributions de masques aux professionnels :

avec l'aide de la Région et du Département, Didier Dousset a pu distribuer des masques à l'ensemble des personnes agissant en première ligne au quotidien : notre



personnel soignant, nos agents et policiers municipaux, nos commerçants et nos pharmaciens.

Les violences intra-familiales

La période de confinement a malheureusement été propice à une augmentation dramatique des violences intra-familiales. La Ville n'a eu de cesse de relayer les informations officielles (numéro d'urgence du 3919 notamment) en menant une campagne active de communication sur internet et par voie d'affichage dans les halls d'entrées via les syndicats de copropriétés et les bailleurs sociaux.



La communication envers la population

Chamboulée par l'impossibilité de faire paraître et distribuer le Plessis-mag', la communication envers la population a été concentrée sur les seuls outils numériques. La page d'accueil du site

de la ville a entièrement été dédiée aux informations institutionnelles et pratiques relatives à la crise du Covid-19. Les pages facebook et Instagram ainsi que les journaux électroniques ont été les relais principaux avec la population plesséenne pour la guider dans sa vie quotidienne dès le début du confinement. Enfin, en complément des outils numériques, la voie d'affichage chez les commerçants a été privilégiée pour diffuser les informations liées au Centre Technique Ambulatoire au plus grand nombre.

De son côté, GPSEA a mis en ligne sur son site des plateformes d'entraide destinées tant aux particuliers qu'aux entreprises.

NOS MOYENS DE COMMUNICATION

 @LPT94420

 @leplessistrevise94

www.leplessistrevise.fr



Réouverture des écoles

QUAND ? QUI ? COMMENT ?

Décidée par le Gouvernement à partir du 11 mai, la réouverture des établissements scolaires plesséens pour les enfants, commencera le 14 mai, à la condition de pouvoir garantir une sécurité sanitaire optimale à l'ensemble des élèves et des équipes enseignantes et éducatives.

Suite à la concertation entre les différents acteurs concernés, et aux réunions de travail qui se sont déroulées en présence de Monsieur le Maire, du Directeur Général des Services, des élus concernés, de Monsieur l'Inspecteur

1. Petites et Moyennes sections de maternelle

Pas de retour à l'école jusqu'à nouvel ordre.

2. Grandes sections de maternelle, CP et CM2

Retour à l'école par demi-groupe à compter du jeudi 14 mai.

Groupe A le 14, groupe B le 15, puis groupe A le 18, groupe B le 19 et ainsi de suite par journées alternées jusqu'au 4 juillet.

Le Directeur de l'école de votre enfant vous communiquera à quel groupe appartiendra celui-ci dès que possible.

3. Autres niveaux (CE1, CE2 et CM1)

Reprise progressive éventuelle à compter du lundi 25 mai, en fonction des directives

6. Périscolaire pour les classes qui reprendront

Du 14 au 19 mai

> Pas de garderie les 14 et 15 mai au matin.

> Cantine avec repas froid fourni par les familles

> Garderie grande section de maternelle possible de 16h30 à 19h00 : goûter fourni par les familles.

> Etude en élémentaire de 16h30 à 18h00, goûter fourni par les familles.

> Garderie possible de 18h00 à 19h00.

A partir du 25 mai

(pour les classes présentes)

> Cantine : repas commandés par la ville. Garderie et étude sur le même mode de fonctionnement que lors de la période précédente.



de l'Éducation Nationale et de nos Directeurs d'écoles, un protocole très précis qui respecte l'ensemble des règles sanitaires (désinfection et nettoyage préalable des écoles, mise en place des moyens d'appliquer les gestes barrière, distanciation, entrées et sorties échelonnées, récréations décalées, fourniture de gel hydro alcoolique ...) a été défini comme suit :

gouvernementales et de l'évolution de la situation sanitaire. Une information ultérieure vous sera communiquée dès que possible.

4. École à distance

Elle se poursuit pour les niveaux qui ne reprennent pas l'école en présentiel.

5. Les 11 et 12 mai

Les enseignants préparent la « rentrée » dans les écoles sans la présence des enfants

ATTENTION : pour l'ensemble de la période et jusqu'au 4 juillet inclus, il n'y a plus de réservation sur le portail famille...

L'INSCRIPTION SE FAIT LE MATIN AUPRÈS DE L'ÉCOLE

LÉGENDE

1 = Sectorisation liée aux bureaux de vote

PR1 = Sites des points de retrait



La ville a pris la décision d'acheter des masques pour tous les Plesséens à l'exception des plus petits (-de 6 ans) pour lesquels le port du masque n'est pas recommandé.

La distribution s'opèrera dans les conditions suivantes : une sectorisation de la ville comprenant 11 points de retrait a été définie pour vous accueillir selon des créneaux horaires déterminés en fonction de la première lettre de votre nom.

LISTE DES POINTS DE RETRAIT (PR)

Point de retrait n° 1 : Mairie - sur le parvis devant l'entrée principale - 36 Avenue Arduin

Point de retrait n° 2 : Mairie - sur le parvis devant la salle du Conseil Municipal - 36 Avenue Arduin

Point de retrait n° 3 : Espace Paul-Valéry - 72/74 Av. Arduin (accès porte sur la façade pharmacie)

Point de retrait n° 4 : Groupe Scolaire Marbeau 31 Avenue Marbeau

Point de retrait n° 5 : Groupe Scolaire VAL ROGER Élémentaire - 5 Avenue du Tramway

Point de retrait n° 6 : Espace Paul-Valéry 72/74 Avenue Arduin (accès par le sas du couloir des salles associatives)

Point de retrait n° 7 : Groupe Scolaire MARBEAU 31 Avenue Marbeau

Point de retrait n° 8 : Groupe Scolaire Maternelle VAL ROGER- 5 Avenue du Tramway

Point de retrait n° 9 : Espace Paul-Valéry 72/74 Avenue Arduin (accès par porte donnant sur l'arrière du parking)

Point de retrait n° 10 : Groupe Scolaire St-Exupéry 87 Avenue du Général de Gaulle

Point de retrait n° 11 : Groupe Scolaire Jean Moulin - 34 Avenue Bertrand

Tableau horaire pour tous les points de retrait

NOM commençant par la lettre	A ou B	C ou D	E à G	H à L	M ou N	O à R	S à Z
Horaires de retrait	9h - 10h	10h - 11h	11h - 12h	14h - 15h	15h - 16h	16h - 17h	17h - 18h

DES MASQUES POUR TOUS LES PLESSÉENS À PARTIR DE 6 ANS

Les masques alternatifs qui seront distribués aux Plesséens sont des masques en tissus destinés aux personnes saines ne présentant pas de symptôme clinique d'infection virale et n'étant pas en contact avec des personnes présentant de tels symptômes ; ils sont donc réservés à des Usages Non Sanitaires (UNS). Ils sont destinés à prévenir les projections de gouttelettes et à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Ce masque est strictement adapté à la crise sanitaire liée au COVID-19.

Ces masques émanent de 3 fournisseurs et donc de fabricants différents.

Performance Ils ont été garantis comme répondant aux normes AFNOR et obéissent tous au protocole d'essai décrit dans le document du Ministère de la défense / DGA du 25 mars 2020.

- efficacité de filtration des particules de $3\mu\text{m} > 70\%$
- respirabilité : essai de perméabilité $> 96 \text{ L.m}^2.\text{S}^{-1}$ pour une dépression de 100 Pa

Utilisation Le temps de port du masque est limité à 4 heures.

Stockage Les masques non utilisés sont à stoker dans un endroit propre, sec et à l'abri de la lumière.

Entretien du masque Après utilisation, le masque doit être isolé dans un sac avant d'être lavé. Lavage en machine avec un produit lessiviel adapté (surtout pas d'eau de javel). Les masques sont vendus pour 50 cycles de lavage d'une durée de 30mn minimum à 60°C, séchage mécanique, repassage à 130°C maximum.



Matière Couche 1 : 100% VISCOSE
Matière Couche 2 : THERMOCOLLANT TISSU 100% POLYESTER
Matière Couche 3 : 100 % VISCOSE
Matière Couche 3 : THERMOCOLLANT TISSU 100% POLYESTER
CODE D'ENTRETIEN :



Symptôme du Covid? Fièvre ou toux ?

Prenez rendez-vous au centre Covid du Plessis-Trévisse

Espace Carlier – 6, avenue Albert Camus :

- **01.45.76.32.53** de 8h à 20h 7j/7
- **Doctolib.fr** via le mot-clé «**COVID Plessis**»

Consultations médicales sécurisées,
d'accès rapide et gratuite.

En cas d'urgence, appelez le 15!

